

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 428f10

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Conseil de l'Europe publie un rapport sur les langues minoritaires en Slovénie

Strasbourg, 27.05.2010 - Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a rendu public aujourd'hui le troisième rapport sur la situation des langues minoritaires en Slovénie. Ce rapport a été élaboré par un Comité d'experts indépendants qui évalue la mise en œuvre de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.

Sur la base de ce rapport, le Conseil de l'Europe encourage la Slovénie à améliorer les possibilités d'utiliser le hongrois et l'italien dans la prestation des services publics, dans les activités économiques et sociales, ainsi que dans les relations avec l'administration.

Le Conseil de l'Europe encourage également la Slovénie à appliquer la Charte aux langues allemande, croate et serbe, en consultation avec les locuteurs.

Par ailleurs, il convient de développer l'enseignement du romani et de la culture rom à tous les niveaux appropriés.

D'une manière générale, le Conseil de l'Europe estime qu'il est nécessaire d'intensifier les mesures de sensibilisation du public aux langues régionales et minoritaires couvertes par la Charte en Slovénie.

[Texte complet du rapport et des recommandations.](#)

De plus amples informations sont disponibles sur le [site web de la Charte](#) ou auprès du Secrétariat de la Charte (Minlang.secretariat@coe.int - tel: +33 (0)3 88 41 31 86).

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.